



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date convocation :
4 avril 2025

Date affichage avis :
4 avril 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Objet :

**ACQUISITION DE
PARCELLES SOUS
RESERVE D'AVOIR
PURGÉ LES
DIFFÉRENTES
DROITS DE
PRÉEMPTION (AD
605, AC 147 et AC
238)**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier GUERREY, Maire.

Étaient présents : M. XAVIER TALON, M. Daniel WOTIN, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, Mme Martine DUPUY, M. Jean-Pierre BAUDIN, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Chrislain CAUSSIAUX, M. Joël TISSIER, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, Mme Béatrice BOUREL, Mme Estelle DRENO.

Excusés : Mme Michèle BARATELLA (représentée par M. Daniel WOTIN), Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO (représentée par M. Xavier TALON), Mme Annie ALLOITTEAU (représentée par M. Joël TISSIER), M. Adrien LE TALLEC (représenté par M. Joël DRECOURT).

Absents : M. Patrick CHALES, Mme Félisberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : M. Christian DOUSPIS.

Le conseil municipal,

Sur présentation de Monsieur Anthony DESCHAMPS,

Vu le bureau municipal du 03/04/2025,

Vu les échanges entre l'office notarial d'Auneil, en charge de la succession Tréheux, et les services municipaux afin d'acquérir les parcelles désignées ci-dessous au prix de 1€/m² :

N° parcelle :	Lieudit :	Zonage au PLU	Superficie :
AD 605	Le beau soleil	A + Espace Boisé Classé	643 m ²
AC 147	Le fond du Val	N + Espace Naturel Sensible	230 m ²
AC 238	La côte inverse	A + Espace Boisé Classé + Espace Naturel Sensible (Région)	189 m ²

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'acquérir, après purge du Droit de Préemption, au prix de 1€/m² les parcelles désignées ci-dessus,

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250410-2025-22-23-DE
Date de télétransmission : 18/04/2025
Date de réception préfecture : 18/04/2025

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou tous documents s'y rapportant,
Dit que les crédits seront inscrits au budget 2025 et suivants.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 avril 2025



Le Maire,

Didier GUERREY

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250410-2025-22-23-DE
Date de télétransmission : 18/04/2025
Date de réception préfecture : 18/04/2025